

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PONT-DE-VAUX**

Séance du Mercredi 4 Mars 2026

L'An deux mille vingt-six et le quatre mars le Conseil Municipal de la Commune de Pont-de-Vaux s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yves PAUGET, Maire.

Etaient présents : Mr Yves Pauget, Maire, Mr Jean-Pierre Bugaud, Mme Françoise Delay, Mr Michel Touraine, Mme Janine Parent, Adjoints, Mme Jeanine Guillain, Mme Annick Thevenard, Mme Danièle Massu, Mme Delphine Champion, Mr Emeric Landre, Mme Marie-Claude Pagneux, Mme Nathalie Buffy, Mme Martine Maingret
Excusés : Mr Pion ayant donné pouvoir à Mr Touraine, Mme Claude Rimette ayant donné pouvoir à Mme Delay, Mr Berthillier ayant donné pouvoir à Mme Massu, Mr Perche ayant donné pouvoir à Mr Bugaud, Mr Martin, Mr Monin

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 4 MARS 2026

Mme Françoise DELAY a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Monsieur le Maire s'adresse aux conseillers municipaux et les remercie de leur implication tout au long du mandat qui s'achève. Il leur exprime sa satisfaction d'avoir travaillé avec chacun d'entre eux et salue le fair-play des élus de la liste Pont de Vaux passionnément qui ont œuvré tout au long du mandat dans l'intérêt commun.

1- Musée Chintreuil – convention avec Aintourisme

Dans le cadre du dispositif Pass'découvertes de l'Ain mis en place par Aintourisme visant à développer et promouvoir l'offre touristique de l'Ain, le conseil municipal accepte de signer une convention entre le Musée Chintreuil et Aintourisme définissant les modalités de partenariat dans le cadre de la commercialisation du Pass'Découvertes de l'Ain.

(Unanimité)

2- Tarifs du musée 2026

Le conseil municipal adopte les tarifs du musée pour 2026.

(Unanimité)

3- Recrutement de saisonniers pour le musée

Comme chaque année le conseil municipale décide de recruter deux agents contractuels pour l'accueil du musée du 1^{er} avril au 30 novembre 2026 pour les week ends et jours fériés.

(Unanimité)

4- Autorisation du maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement – achat de matériel pour la salle de sport et la médiathèque

Il est nécessaire de prévoir le remplacement de matériel de gymnastique à la salle de sports pour la somme de 9516.20 €. Il convient également de prévoir l'achat de matériel informatique pour la médiathèque pour la somme de 1992.85 €. Compte tenu de l'urgence de ces achats le conseil municipal autorise le Maire à engager ces dépenses avant le vote du budget.

De plus afin de pouvoir avancer sur le dossier de rénovation de l'éclairage public il est proposé de valider le plan de financement du programme comme suit et de solliciter le fonds de concours du SIEA :

Plan de financement	
Montant des travaux inscrits au programme T.T.C. ⁽¹⁾	358 600,00 €
Soit montant H.T.	298 833,33 €
Dépense subventionnable résultant des prix plafonds H.T. SIEA	71 895,00 €
Participation du SIEA	31 096,17 €
Fonds de compensation de TVA	58 824,74 €
Dépense prévisionnelle nette restant à la charge de la commune	268 679,09 €
Dont montant finançable dans le cadre du dossier INTRACTING	228 000,00 €
Soit un remboursement sur 12 ans selon le tableau d'amortissement joint.	
Dont montant restant à financer par la commune	40 679,09 €
(à inscrire en section d'investissement)	
Appel de fonds de 85% du montant de cette dépense dès réalisation de l'ordre de service à l'entreprise	34 577,23 €

⁽¹⁾ = Sont inclus dans ce montant les travaux proprement dits, les honoraires de la Maîtrise d'Oeuvre et une marge pour imprévus.

(Unanimité)

5- Subvention pour la classe découverte

L'école de Pont de Vaux organise une classe découverte du 27 au 29 mai à Bregnier Cordon pour les élèves de CM1 et CM2. Pour le financement de cette opération l'école sollicite une participation à hauteur de 80 € par élève résidant sur la commune soit 31 élèves. Ce prix correspond au tiers du coût total. Le restant étant pris en charge par les familles et le sou des écoles. Le montant de la subvention demandée est de 2480 € Le Conseil municipal approuve cette demande

(Unanimité)

6- Conventions de portage foncier et de mise à disposition avec l'EPF

Le conseil municipal autorise le Maire à signer lesdites convention pour le bâtiment Fontaine 13 avenue Adrien Thierry. Le montant de l'acquisition est de 80 000 €.

(Unanimité)

7- Questions diverses

- Organisation du scrutin des élections municipales le 15 mars 2026 de 8 h à 18 h.
- Travaux au musée Chintreuil : la réparation du parquet du salon d'honneur sera réalisée avant l'ouverture de la saison. Les travaux de rénovation de l'éclairage sont très satisfaisants et permettent de redécouvrir les œuvres du Musée.
- Eclairage de la rue de l'Arquebuse : un éclairage public autonome fonctionnant avec un panneau solaire sera installé. Si les essais sont satisfaisants d'autres pourraient être installés.
- L'isolation thermique de certains bâtiment est en cours (isolation des combles)
- La borne de recharge vélo Place Joubert est essentiellement utilisée pour recharger des téléphones !
- Le camion de collecte des ordures ménagères est stationné de manière inappropriée Place Joubert.
- Il serait souhaitable de réfléchir à une solution de stationnement pour les fourgons des artisans qui prennent beaucoup de place.
- Le repas des aînés a été apprécié de tous. La prestation a été très satisfaisante

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 19 h 35

PONT DE VAUX le 5 mars 2026

Le Maire,
Yves PAUGET



La secrétaire,
Françoise DELAY